

CONSULTATION DE L'AVIS À PUBLIER

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Département de publication : **38**
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi
Services

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Grenoble Alpes Métropole
Correspondant : M Le Président Régie Assainissement Le Forum 3 rue Malakoff , 38031 Grenoble ,
Cedex 01

Objet du marché :

Maîtrise d'oeuvre pour travaux de renouvellement/réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales carrefour Cours Saint-André / Avenue Charles De Gaulle sur la Commune de Pont de Claix

Mots descripteurs :

Maîtrise d'oeuvre.
Type de service : 12. Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Classification CPV :

Objet principal : 71300000.

Lieu d'exécution :

PONT DE CLAIX. .

Code NUTS :

FRK24.

L'avis implique :

Un marché public .

Caractéristiques principales :

Cette opération est localisée au carrefour du cours Saint André / Charles de Gaulle / 120 Toises à PONT DE CLAIX. Elle s'inscrit dans le cadre : - De l'extension de la ligne de tram A entre Echirolles - Denis Papin et Pont-de-Claix jusqu'en limite de la Voie Ferrée qui traverse l'avenue Charles de Gaulle. - De la création de la plate-forme d'échange multimodale qui va être aménagée à l'angle sud-est du cours Saint-André et de l'avenue Charles de Gaulle. - Du projet d'urbanisation conduit par la commune de PONT DE CLAIX (ZAC des Minotiers qui s'étend principalement à l'Est de la Voie Ferrée), à savoir la construction de 2000 nouveaux logements d'ici 2030 La livraison des aménagements du Tram et de la plate-forme d'échange étant prévue en septembre 2019, il est donc impératif que les interventions nécessaires sur les réseaux humides à l'ouest de la voie ferrée soient terminées avant mars 2019..
Marché unique ordinaire . L'entité adjudicatrice a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivant : L'objet et les spécificités du marché ne permettent pas d'identifier de prestations distinctes

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

14 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Révision mensuelle.
Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I. Le délai global de paiement est de 30 jours.
Modalités de financements : budget principal de Grenoble-Alpes Métropole budget annexe eau potable de Grenoble-Alpes Métropole budget annexe assainissement de Grenoble-Alpes Métropole

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir

adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Lettre de candidature (DC1 ou forme libre) et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC1 ou forme libre).

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; Les certificats de qualifications professionnelles ; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (DC2, ex DC 5, ou forme libre) Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique (60 %)

- Prix des prestations (30 %)

- Détermination de la rémunération par élément de mission et par niveau de qualification (10 %)

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

15-01-2018 (15:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

A17PA036/1/3/BO.

Renseignements complémentaires :

L'entité adjudicatrice applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé ou transmises par télécopie. Dématérialisation des procédures : Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents du dossier de consultation des entreprises (DCE). La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature

manuscrite. La référence du dossier est A17PA036 Pour plus de facilité dans la recherche du DCE, lorsque vous êtes connecté sur la plate-forme de dématérialisation Marcoweb, cliquez sur "rechercher une consultation en cours", puis indiquez cette référence. Vous serez dirigé directement vers le marché en question

Date d'envoi du présent avis à la publication :

15-12-2017

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Grenoble Alpes Métropole. , Régie Assainissement Le Forum 3 rue Malakoff CS 50053 , 38031 Grenoble , Cedex 01 , Adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Grenoble Alpes Métropole. Correspondant : Evelyne MAMIS, Régie Assainissement Le Forum 3 rue Malakoff CS 50053 , 38031 Grenoble , Cedex 01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Grenoble Alpes Métropole. Correspondant : Marie-Valentine AUXIETRE, Régie Assainissement Le Forum 3 rue Malakoff CS 50053 , 38031 Grenoble , Cedex 01

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Grenoble Alpes Métropole. , Régie Assainissement Le Forum 3 rue Malakoff , 38031 Grenoble , Cedex 01 , Adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble. 2 Place de Verdun Boîte Postale 1135 , 38022 Grenoble Cedex , Téléphone : +33 476429000 , Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr , Fax : +33 476422269

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Recours possible devant le tribunal administratif en application des articles L 551-1 à L 551-12 (référé pré-contractuel) avant la signature, et L 551-13 (recours contractuel) du code de justice administrative dans les délais prévus à l'article R 551-7 du code de justice administrative. Dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché, un recours gracieux peut être déposé par écrit devant le Président de la collectivité, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. En outre, un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers intéressés, et peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Enfin, un recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, peut être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Éléments de facturation

Votre référence de commande au BOAMP : **A17PA036/1**

Le Forum Régie assainissement 3, rue Malakoff , 38022 Grenoble Cedex

Siret : 20004071500019

Classe de profil : Autres organismes publics.
